

NOTE SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE

1^{er} SEMESTRE DE L'EXERCICE FISCAL
2023-2024
(OCTOBRE 2023 - MARS 2024)



Table des matières

1. VUE D'ENSEMBLE	Page	2
2. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE GLOBAL AU PREMIER SEMESTRE 2024	Page	2
2.1. ÉCONOMIE MONDIALE	Page	2
2.2. ÉCONOMIE HAÏTIENNE	Page	5
SECTEUR RÉEL ET ÉVOLUTION DES PRIX	Page	5
3. FINANCES PUBLIQUES ET SECTEUR EXTERNE AU PREMIER SEMESTRE 2024	Page	6
4. DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE AU PREMIER SEMESTRE 2024	Page	9
5. AGRÉGATS MONÉTAIRES AU PREMIER TRIMESTRE 2024	Page	10
6. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SECTEUR BANCAIRE	Page	10
7. PERSPECTIVES	Page	12

1. VUE D'ENSEMBLE

Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2023-2024, l'économie haïtienne continue de subir les effets négatifs occasionnés par les chocs d'origines internes et externes, ce qui s'est reflété dans l'évolution des principaux indicateurs économiques disponibles pour cette période. Au niveau international, dans le cadre de leur lutte contre l'inflation, les Banques centrales de plusieurs pays ont maintenu les mesures restrictives en vigueur relativement aux taux d'intérêt directeur dans un contexte de tensions géopolitiques. Selon les projections réalisées tant par le Fonds Monétaire International (FMI) que par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), ces mesures ont, dans l'ensemble, entravé l'élan de croissance économique post-Covid anticipée.

Au niveau national, l'appareil productif reste en proie aux conditions climatiques et aux tensions socio-politiques qui continuent de peser sur l'économie haïtienne. De plus, le retournement à la hausse des cours mondiaux en mars 2024 et la fermeture des principaux ports et aéroports du pays ont eu des conséquences notables sur l'évolution des prix dans l'économie.

Les efforts du Gouvernement central pour améliorer sa capacité de financement, joints à une augmentation de l'alimentation du circuit formel du marché des changes consécutivement aux mesures prises par la BRH, se sont traduits par une relative stabilité du taux de change¹.

En ce qui a trait à la conduite de la politique monétaire dans cette conjoncture socio-politique incertaine, la BRH a gardé inchangée la posture adoptée depuis l'exercice antérieur, dont l'objectif principal consiste à garantir la stabilité des prix et celle du système financier, afin de conserver intacte sa capacité contributive à la relance économique, au moment propice.

2. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE GLOBAL AU PREMIER SEMESTRE 2024

2.1. ÉCONOMIE MONDIALE

Les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) et celles de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), publiées respectivement en janvier et février 2024, font état d'une reprise modérée de la croissance économique mondiale, laquelle reste en proie aux tensions géopolitiques croissantes, au resserrement des conditions financières et à l'inflation encore élevée dans les principales économies. En effet, selon

¹ Les dispositions prises au niveau de la circulaire no 114-3 ont contribué à cette meilleure alimentation du segment formel du marché des changes.

les récentes projections du FMI, le PIB mondial devrait progresser au même rythme en 2023 et 2024, soit 3,1 %. Les perspectives moins optimistes de l'OCDE tablent sur une croissance de 2,9 % en 2024 et des estimations de 3,1 % en 2023.

Au cours du premier semestre de 2024, l'économie américaine est restée résiliente (PIB : 1,6 %, entre octobre et mars 2024) en dépit d'un ralentissement des activités économiques pour la période allant de janvier à mars 2024, en témoigne l'évolution modérée des ventes au détail sur cette période². Ce dynamisme, soutenu par les dépenses de consommation des ménages, est lié à la bonne tenue du marché du travail (3,8 % en mars) et à la progression contenue des prix (3,5 % en mars). Cependant, l'inflation demeure encore au-dessus de la cible de 2 %. Ainsi, les autorités monétaires américaines ont décidé de garder les taux directeurs dans la fourchette de 5,25 % à 5,50 %.

Dans la Zone Euro, le resserrement des conditions monétaires et les conflits géopolitiques continuent de peser sur l'économie du bloc monétaire. La politique monétaire restrictive, en contribuant à ralentir le rythme de progression des prix, a conséquemment entraîné une contraction des activités en limitant les capacités de financement de l'économie. De 2,9 % en décembre 2023, l'inflation a atteint 2,4 % en mars 2024. Dans le même temps, une atonie des activités économiques a été observée (de 0 % au 1^{er} trimestre, le PIB s'est contracté de 0,3 % au deuxième trimestre)³. Tenant compte des potentiels impacts négatifs de la crise géopolitique et de l'inflation encore élevée dans cette zone, la Banque centrale européenne (BCE) a laissé inchangé son taux principal de refinancement à 4,5 %.

Selon les projections de la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CEPALC), la dynamique économique des pays émergents (y compris ceux des Caraïbes), estimée à 2,2 % en 2023, devrait ralentir à 1,9 % en 2024 en raison du recul de la demande mondiale, des taux d'intérêt élevés et des pressions inflationnistes importantes. Concernant la République Dominicaine, l'indicateur mensuel d'activité économique (IMAE) traduit la résilience de l'économie (4,2 % et 5,1 % respectivement sur les deux trimestres sous-étude). Parallèlement, l'inflation annuelle s'est établie à 3,4 % en mars 2024, soit 19 points de base de moins comparativement à décembre 2023. Dans ce contexte d'inflation s'établissant dans la fourchette cible (4,0 % $\pm$ 1,0 %), la Banque centrale de la République dominicaine (BCRD) a décidé de maintenir son principal taux d'intérêt directeur à 7 % en mars 2024, après des réductions respectives de 25 points de base en octobre et en novembre 2023.

Sur le marché international, la tendance à la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires constatée au cours de l'année 2023 s'est poursuivie jusqu'en février 2024. Bien qu'affichant un accroissement de 1,11 % en mars

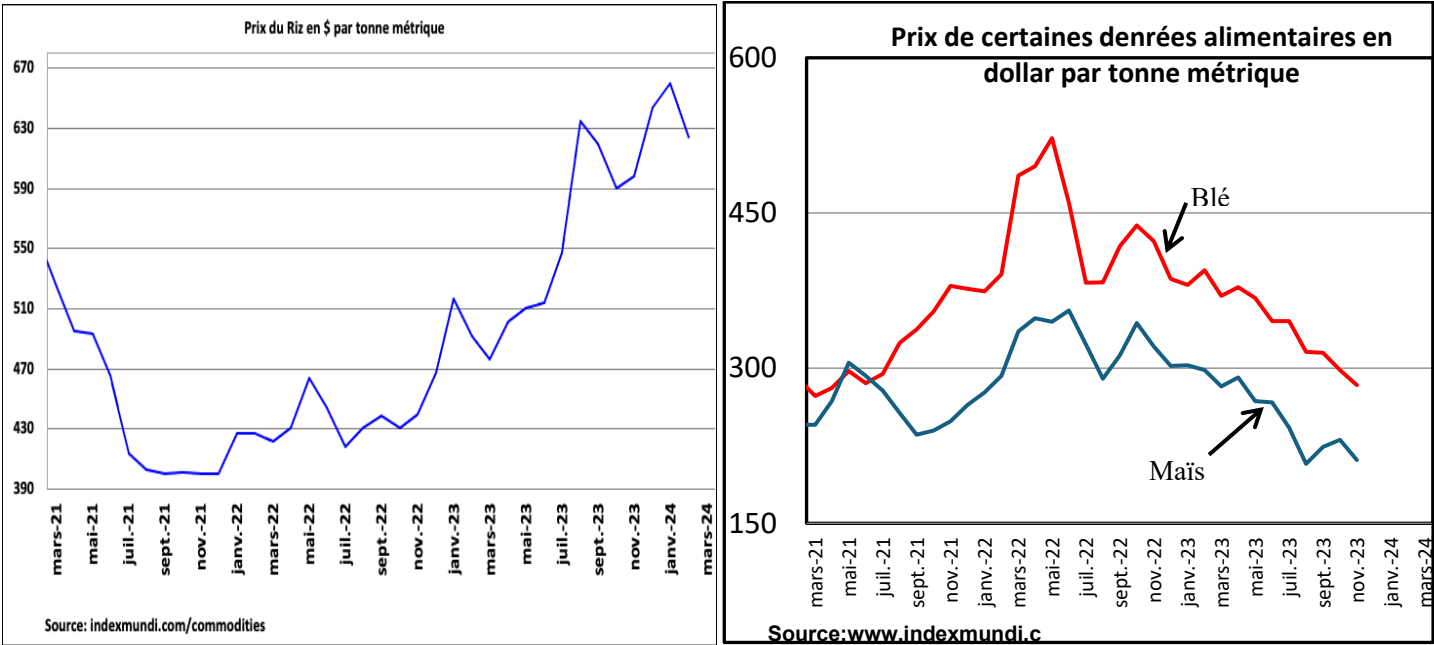
² Les ventes au détail sont considérées comme un bon indicateur du dynamisme économique aux États-Unis, et rendent compte de la progression des dépenses de consommation, lesquelles représentent environ 70 % de la production du pays.

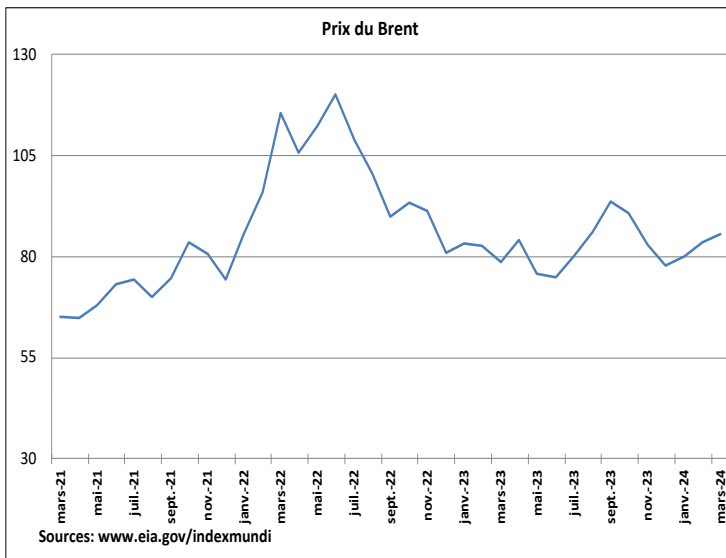
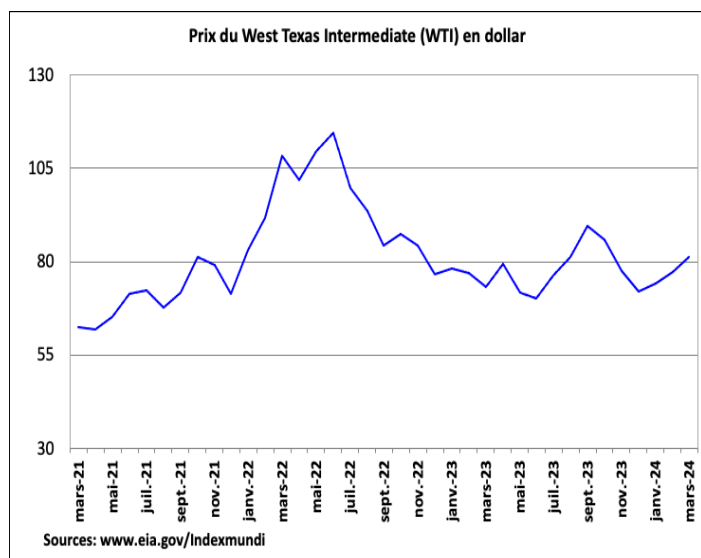
³ La décroissance économique pour le deuxième trimestre se réfère à la première estimation de la BCE.

2024, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a accusé un repli de près de 2 % en moyenne au cours de l'intervalle allant d'octobre 2023 à mars 2024. Par ailleurs, les prix des deux produits pétroliers de référence ont évolué de façon contrastée sur la période sous étude. Sur les trois premiers mois de l'exercice 2024, le cours du baril du Brent a chuté de 17,17 % par rapport à septembre 2023 pour se vendre à 77,63 dollars ÉU en décembre 2023, alors que celui du *West Texas Intermediate* (WTI) a diminué de 19,60 %, s'échangeant à 71,90 dollars ÉU sur la même période. Cependant, une tendance inverse a été observée au cours du deuxième trimestre 2024. Poussé par la baisse des capacités de production des pays membres de l'OPEP+, le cours du baril du Brent a augmenté de 10 % pour atteindre 85,41 dollars ÉU en mars 2024, tandis que celui du WTI est passé à 81,28 dollars ÉU (+ 13 %).

Pays et Région / Indicateurs	Projection de croissance	Taux d'inflation***	Taux de chômage	Taux directeur***
États-Unis	2,1 %*	3,5 %	3,8 %***	5,25 % - 5,5 %
Zone Euro	0,6 %*	2,4 %	6,5 % ***	4,50 %
République dominicaine	3,1 % **	3,38 %	5,4 % ****	7,00 %

*Projections janvier 2024 – Source : FMI | ** Projections février 2024 – Source CEPALC | *** mars 2024 | Sources : BLS, Eurostat, BCRD | **** février 2024 | ***** septembre 2023





2.2. ÉCONOMIE HAÏTIENNE

SECTEUR RÉEL ET ÉVOLUTION DES PRIX

L'activité économique en Haïti continue d'être influencée par la situation socio-politique qui paralyse le bon fonctionnement du système productif dans la quasi-totalité des secteurs. En dépit des résultats encourageants observés au mois de décembre, à la faveur des festivités de fin d'année principalement, le premier semestre a été marqué par une évolution contrastée des activités économiques. L'Indicateur Conjoncturel d'Activité Économique (ICAE) publié par l'IHSI pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2023-2024 révèle une nette contraction de l'économie. Cet indice accuse une contre-performance des principaux secteurs de l'économie avec un repli de 3,8 % de l'indice global. De même, avec la dégradation des conditions sécuritaires qui a caractérisé le deuxième trimestre de l'exercice en cours, on peut s'attendre à une poursuite de la morosité des activités économiques.

En ce qui a trait au secteur agricole, les conditions météorologiques adverses sur le premier semestre se sont traduites par une production de denrées alimentaires inférieure à la moyenne quinquennale. Le déficit d'offre alimentaire, qui en a résulté, survient dans un contexte où les exploitants agricoles font face à des difficultés économiques. Ceci s'est reflété dans la diminution des superficies cultivables vu le renchérissement des intrants agricoles. Le dysfonctionnement des principaux ports et aéroports du pays, entre février et mars 2024, a perturbé l'approvisionnement des marchés publics. Il en est résulté un renchérissement des prix des produits de base qui, renforcé par la décapitalisation des ménages vulnérables, a contribué à l'augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire, ce que relatent les dernières analyses de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA). Établie pour la période de mars à juin 2024, la plus récente analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) publiée par la CNSA indique que 17 % de la population étudiée sont classés en phase

4 de l'IPC (Urgence), tandis que 33 % se situent en phase 3 (crise). Conséquemment, la moitié de la population (50 %) analysée est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë pour la période de projection contre 44 % selon les précédentes prévisions.

En ce qui concerne le marché du travail, il reste en proie à la morosité de l'activité économique et au mouvement migratoire. En effet, le déclin du climat des affaires et la baisse de la production dans les différentes branches d'activités pourvoyeuses d'emplois ont non seulement entraîné un accroissement des déperditions, mais aussi réduit la capacité de l'économie à créer de nouveaux emplois à la suite de la fermeture ou l'arrêt temporaire de certaines entreprises. À titre d'exemple, le nombre du personnel de l'industrie textile s'est replié de plus de 45 % de septembre 2023 à mars 2024 (à 29 000 employés). Le même scénario est aussi observé dans le secteur bancaire qui, après avoir perdu plus de 10 % de ses employés sur l'exercice 2023, rencontre des difficultés à embaucher du personnel qualifié.

Relativement à l'évolution des prix dans l'économie, la décélération observée depuis mars 2023 s'est arrêtée au mois de février 2024 avec une hausse de 3,1% et une accentuation au mois de mars avec un taux de 4,7 %. En glissement annuel, l'IPC a crû de 26,7 % en mars 2024 (+3,7 points de pourcentage). Le taux d'inflation moyen mensuel entre octobre 2023 et mars 2024 s'est établi à 2,7 % contre 2,1 % pour la même période de 2022-2023.

Cette progression de l'inflation, en dépit de la stabilité du taux de change, peut être liée aux difficultés enregistrées au niveau des importations, à la suite de la suspension des vols, la paralysie des activités maritimes et les goulots d'étranglements constatés dans le circuit d'approvisionnement du marché.

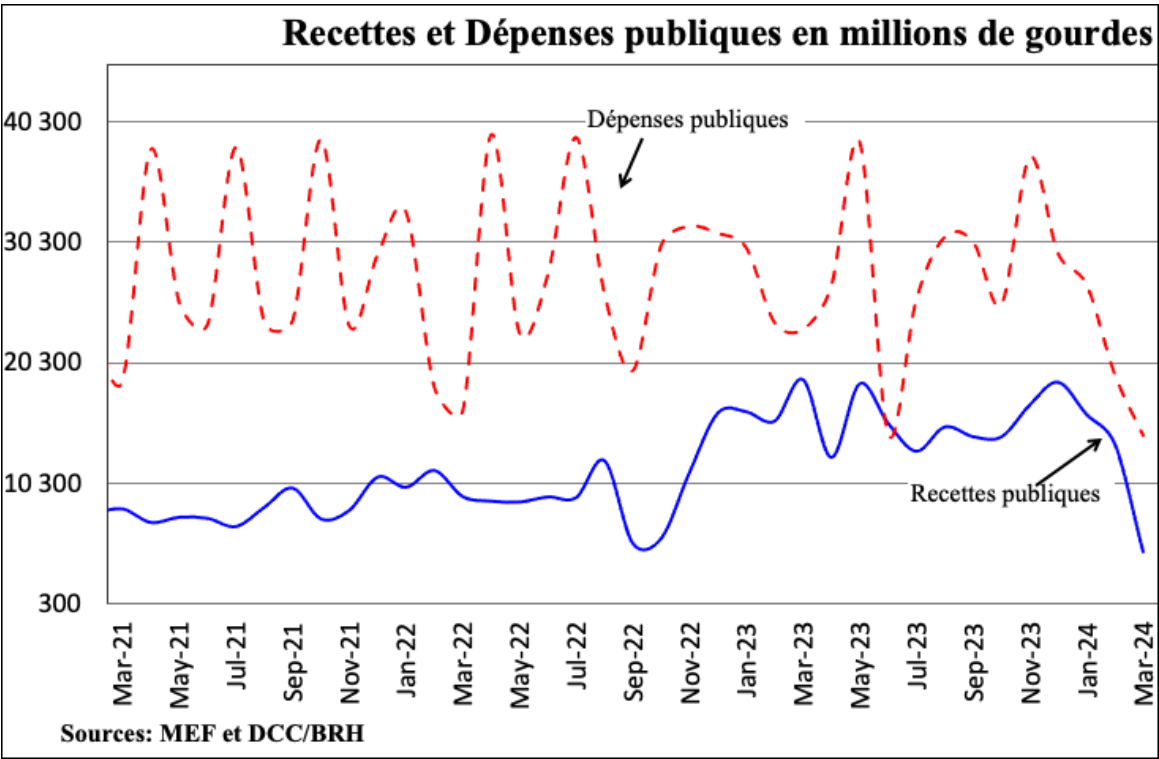
3. FINANCES PUBLIQUES ET SECTEUR EXTERNE AU PREMIER SEMESTRE 2024

Les bons résultats obtenus au niveau des finances publiques au cours des deux trimestres précédents se sont poursuivis durant les six premiers mois de l'exercice fiscal 2023-2024. Les efforts déployés par les organismes de perception ont permis une amélioration de la position globale nette du gouvernement bien que leurs impacts aient été atténués par la paralysie des activités au cours de la période allant de février à mars 2024.

Les données disponibles au premier semestre 2023-2024 indiquent la poursuite des retombées positives des mesures administratives prises antérieurement par l'État haïtien, en particulier au niveau de la Direction Générale des Douanes, afin de mobiliser des ressources fiscales. Établis à 83 701,70 MG, les taxes et impôts collectés par le Trésor Public ont été impulsés principalement par la hausse de 14,21 % des recettes douanières car les recettes internes sont en baisse de 6,70 % (52 229.1 MG au 31 mars 2024 contre 55 975.0 MG au 31 mars 2023). Le

comportement de ces dernières traduit les effets pervers de la paralysie des activités économiques et aussi le dysfonctionnement des organismes de perception principalement à partir de février 2024. Par ailleurs, les émissions nettes des bons du Trésor ont atteint 76 978,71 MG au cours de la même période.

En revanche, une tendance inverse a caractérisé les dépenses publiques qui ont fléchi de 13,69 % sur une base semestrielle (76 451,02 MG), alors que les décaissements totaux se sont chiffrés à 152 566,28 MG. Conséquemment, après compensation des opérations de financement, le solde des opérations budgétaires et de trésorerie de l'État a accusé une capacité de financement de 7 361,16 MG au 31 mars 2024. Toutefois, le niveau des dépenses publiques, en dépit de leur décélération, demeurent supérieures aux recettes fiscales.

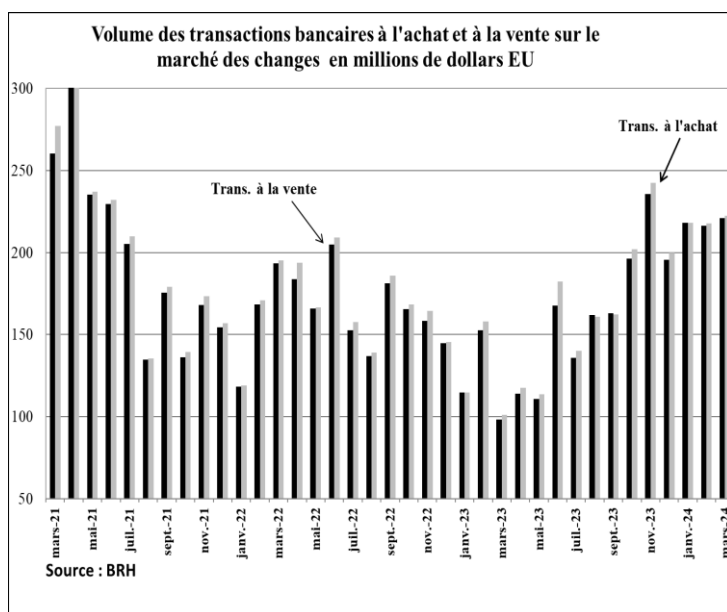
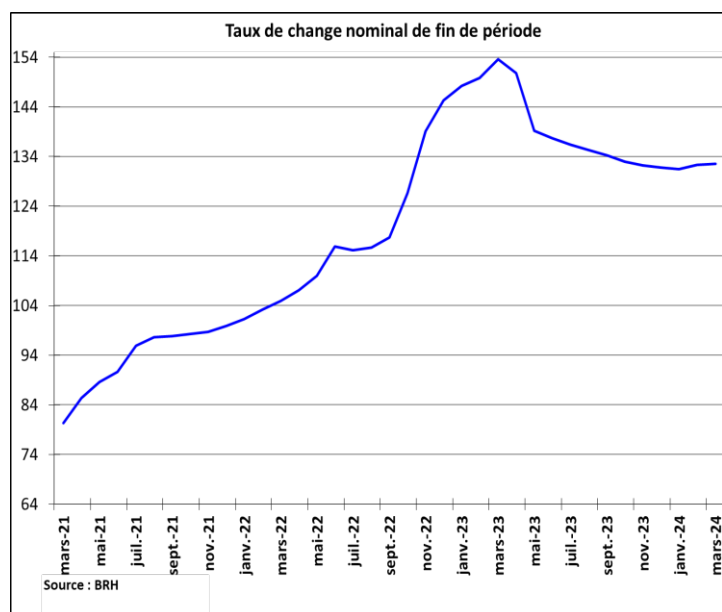
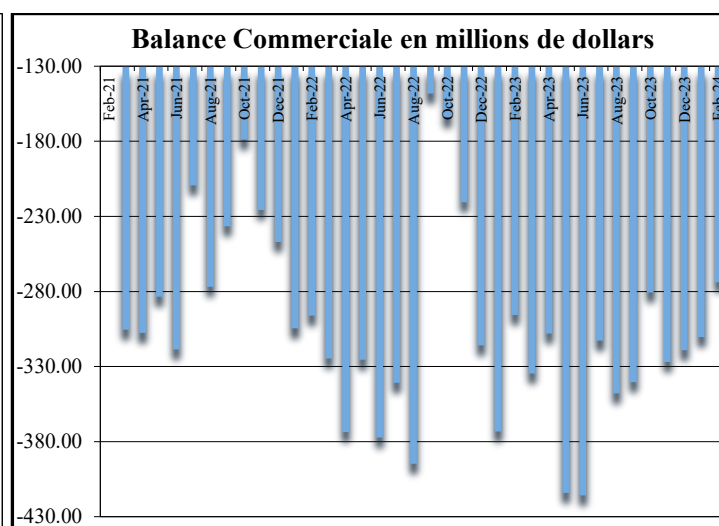
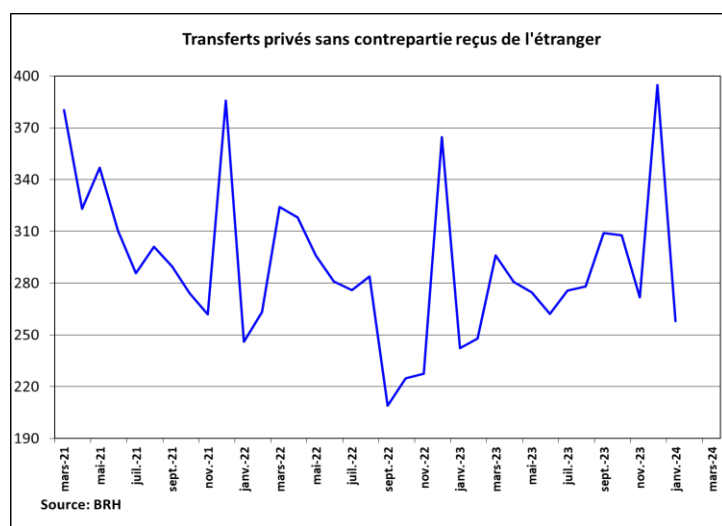


En ce qui a trait aux échanges extérieurs, le premier semestre de l'exercice 2023-2024 est marqué par une accentuation du déficit de la balance commerciale avec un solde négatif de 1 678,95 millions de dollars ÉU contre 1 662,64 millions ÉU à la même période de l'exercice précédent.

Pour le premier semestre de l'exercice 2023-2024, les exportations ont atteint environ 368,34 millions de dollars ÉU, ce qui représente une baisse de 20,13 % par rapport à la même période de l'année passée. Ce recul des exportations est principalement imputable à la dégradation des conditions socio-économiques et sécuritaires du pays qui a occasionné la fermeture de plusieurs usines évoluant dans ce secteur.

De même les importations, en totalisant un montant d'environ 2 047,29 millions de dollars ÉU au cours des six premiers mois de l'exercice en cours, accusent une baisse de 3,60 % par rapport à la même période de l'exercice

2022-2023. Ce ralentissement des importations reflète non seulement le comportement attentiste des agents économiques dans cet environnement incertain, mais aussi les incidences du blocage des points d'entrées du pays. Par ailleurs, les transferts privés reçus de l'étranger se sont élevés à 1 812,43 millions de dollars ÉU d'octobre 2023 à mars 2024, ce qui représente un accroissement annuel de 13,04 %. Cette croissance des transferts qui, en grande partie proviennent des États Unis d'Amérique, (plus de 70%), peut être liée au dynamisme que connaît l'économie américaine. Avec la hausse des transferts, il s'est opéré une augmentation de l'offre de devises sur le marché des changes ce qui, conjugué à une diminution de la demande de devises en raison de la contraction des importations, a contribué à une baisse de la tension sur le marché des changes. Ainsi, au 30 mars 2024, le dollar américain s'est vendu sur le marché formel à 132,50 gourdes, soit un repli de 1,31 % par rapport au 29 septembre 2023.



4. DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE AU PREMIER SEMESTRE 2024

Au cours de la période sous étude, la BRH a maintenu l'orientation imprimée à la politique monétaire visant à lisser les fluctuations du taux de change et à contenir le rythme de progression des prix à la consommation sans resserrer outre mesure les conditions monétaires dans un contexte de récession. Ainsi, elle a poursuivi sa politique de régulation de la liquidité excédentaire à travers les bons BRH et les interventions sur le marché des changes tout en gardant le statu quo au niveau des taux directeurs et des coefficients de réserves obligatoires.

En effet, les taux de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en monnaie étrangère ont été maintenus à leur niveau d'août 2022, soit respectivement 40 % et 53 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et à 28,5 % et 41,5 % pour les banques d'épargne et de logement (BEL). De même, la structure des taux d'intérêt sur les bons BRH est restée stable à 6 %, 8 % et 11,5 % respectivement pour les maturités de 7, 28 et 91 jours. Toutefois, après avoir fléchi à 1 600 MG en décembre, l'encours de ces titres a été porté à 3 500 MG, en mars, afin de limiter l'impact de la réduction des émissions de titres publics sur la liquidité du système bancaire. S'agissant des taux de mise en pension, ils ont été gardés à leur niveau de 17 % pour les bons BRH et de 14 % pour les bons du trésor.

Parallèlement, la poursuite de l'appréciation nominale de la gourde a favorisé le maintien du solde positif des interventions de la Banque centrale sur le marché des changes. En effet, dans un contexte favorable caractérisé par une remontée des transferts privés sans contrepartie en décembre, la BRH a effectué des achats nets de l'ordre de 187 millions de dollars EU sur le premier trimestre, permettant ainsi une accumulation des réserves internationales renforçant ainsi sa capacité à pouvoir lisser les fluctuations erratiques du taux de change. En raison de l'effet saisonnier caractérisé généralement par une baisse des transferts au cours des mois de janvier, les acquisitions nettes de devises par la BRH se sont tassées au deuxième trimestre (62 millions de dollars). Les émissions d'obligations BRH se sont poursuivies, mais à un rythme moindre au cours du deuxième trimestre. En effet, l'encours de ces titres est passé de 6 195,54 MG au 31 décembre 2023 à 4 214,86 MG au 31 mars 2024.

Compte tenu de la situation d'instabilité dans laquelle évoluent les entreprises, la BRH, à travers la circulaire 115-5, a décidé de prolonger le moratoire sur les prêts éligibles jusqu'au 30 septembre 2024 et d'autoriser la restructuration des prêts devenus improductifs au 31 mars 2024, en vue d'accompagner les débiteurs du système financier (entreprises et particuliers) pénalisés par la dégradation de la conjoncture.

5. AGRÉGATS MONÉTAIRES AU PREMIER TRIMESTRE 2024

Selon les données disponibles au 31 décembre 2023, les indicateurs monétaires indiquent une tendance à la hausse après avoir affiché des taux de croissance négatifs durant trois (3) trimestres consécutifs. En effet, la base monétaire

au sens strict et celle au sens large ont progressé respectivement de 12,17 % et 3,21 % contre des variations négatives de 6,2 % et 4,7 % au 4^e trimestre de l'exercice passé. La monnaie en circulation, en particulier, s'est accrue de 19,5 %, reflétant une légère reprise des activités et de la consommation lors des festivités de fin d'année. L'accroissement de 14,11 % des avoirs extérieurs nets (AEN), soutenu par la remontée des transferts privés sans contrepartie, a été la principale source d'expansion de la monnaie centrale tandis que les créances nettes de la BRH sur le Gouvernement central ont diminué de 1,42 % par rapport à septembre 2023.

Pour ce qui concerne l'offre de monnaie, les données de décembre ont indiqué une augmentation de 2,21 % de l'agrégat M3 par rapport à septembre 2023 et des hausses encore plus importantes des agrégats M2 et M1 (10,13 % et 7,49 % respectivement). Cette situation traduit l'évolution marquée des composantes lourdes de la masse monétaire, en particulier de la circulation fiduciaire tandis que les dépôts en devises étrangères du système se sont repliés de 2,71 %. La croissance de M3 est tributaire de la progression de 11,1 % des avoirs extérieurs nets du système bancaire, laquelle a contrebalancé la variation négative de 2,48 % du crédit intérieur résultant de la baisse concomitante du crédit public (-0,98 %) et du crédit au secteur privé (-4,47 %).

6. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SECTEUR BANCAIRE

Les données disponibles au 31 décembre 2023 indiquent une évolution mitigée des principaux indicateurs de performance du système bancaire. Au premier trimestre de l'exercice 2023-2024, l'actif du secteur bancaire s'est replié de 0,73 % par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 630,95 milliards de gourdes. Ce fléchissement est attribuable à la contraction simultanée de l'encours des « Bons BRH » (-37,25 %), de celle des « Avoirs dans les banques locales » (-11,54 %) et des « Autres liquidités » (-32,25 %).

Au cours de ce trimestre, les ressources du système ont évolué à la baisse, à la suite du recul de 1,53 % des dépôts bancaires (510,6 milliards de gourdes contre 518,5 milliards au trimestre précédent). Cette diminution des dépôts totaux est attribuable à celle des dépôts à vue (-2,35 %, en lien avec le ralentissement des activités économiques) et des dépôts d'épargne (-1,91 %), tandis que les dépôts à terme (DAT) ont progressé de 1,42 %. Conséquemment, le niveau d'intermédiation bancaire, mesuré par le ratio « prêts bruts sur dépôts totaux », a légèrement reculé, passant à 27 % contre 28 % au 30 septembre 2023.

Entre octobre et décembre 2023, le produit net bancaire (PNB) généré par le système s'est porté à 9,6 milliards de gourdes contre 10,5 milliards au terme de l'exercice précédent, dans un contexte socio-politique favorisant l'attentisme des agents économiques. Cette diminution de 8,4 % s'explique par le recul de 26,9 % des Autres revenus dont le repli de 27,2 % des gains sur change. De plus, en raison d'un effet-ciseaux négatif (baisse de

8,4 % du PNB contre une hausse de 17,6 % des dépenses d'exploitation) enregistré au cours du premier trimestre 2024, le bénéfice net bancaire s'est porté à 1,9 milliard de gourdes, accusant une variation négative de 47,4 % sur une base trimestrielle.

Néanmoins, il en est ressorti une amélioration de la rentabilité bancaire au regard des ratios clés du système. En effet, au 31 décembre 2023, le rendement de l'actif (ROA) s'est établi à 1,19 % contre 0,46 % au dernier trimestre de l'exercice 2022-2023. Parallèlement, le rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) a atteint 14,41 % après 5,89 % un trimestre auparavant.

S'agissant de la structure financière du système, l'analyse des données du premier trimestre 2023-2024 a fait ressortir une évolution contrastée des principaux ratios. En effet, le ratio « Avoirs des actionnaires en pourcentage de l'actif » est passé de 8,02 % à 8,5 %, tandis que le ratio « dépôts en pourcentage de l'actif » s'est porté à 80,92 % contre 81,58 % le trimestre passé. Toutefois, l'impact défavorable du ralentissement des activités économiques sur la qualité de l'actif du système a été contenu suite aux mesures d'accompagnement prises par la BRH. Favorisé par l'octroi des moratoires successifs accordés par la BRH relativement à la restructuration des prêts éligibles, le volume des prêts improductifs a reculé de 2,9 % (-354,5 MG) sur une base trimestrielle. Ainsi, avec la baisse plus rapide du portefeuille de crédit brut sur la période (-5,8 %), le coefficient d'arrérage mesuré par le ratio « Prêts improductifs bruts en pourcentage des prêts bruts » a légèrement progressé (+ 26 points de base), à 8,77 % à la fin du premier trimestre 2023-2024. Conséquemment, une meilleure couverture des banques face aux risques de défaut de paiement des débiteurs du système a été constatée, le coefficient « Provisions pour créances douteuses en pourcentage des prêts bruts » s'est établi à 84,71 % au 31 décembre 2023 contre 79,38 % au 30 septembre 2023.

Ratios clés du système bancaire	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2023
Ratios de rendement des prêts bancaires		
Provisions pour créances douteuses en pourcentage des prêts improductifs	79.38 %	84.71 %
Prêts improductifs en pourcentage des prêts bruts	8.51 %	8.77 %
Rendement moyen des prêts productifs	15.45 %	13.33 %
Ratios de rentabilité bancaire	Quatrième 2023	Premier trimestre 2024
ROA	0.46 %	1.19 %
ROE	5.89 %	14.41 %
Niveau de Dollarisation du système	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2023
Dépôts en devises converties en pourcentage des dépôts totaux	68.69 %	67.74%
Portefeuille de prêts nets en devises converties en pourcentage des prêts nets totaux	54.14 %	53.51 %

Les résultats des mesures prises par la BRH, se matérialisant par le renforcement de la valeur de la gourde par rapport au dollar ÉU, expriment une moindre attractivité des agents économiques pour le dollar américain, en témoigne le repli de la dollarisation de l'économie au premier trimestre 2023-2024. Le ratio « dépôts en devises converties en pourcentage des dépôts totaux » est passé de 68,7 % au 30 septembre 2023 à 67,71 % au 31 décembre 2023, alors que le ratio « portefeuille de prêts nets en devises converties en pourcentage des prêts totaux » a atteint 53,51 % au 31 décembre 2023 contre 54,14 % en septembre 2023.

En ce qui a trait aux taux d'intérêt bancaires sur les opérations en gourdes, ceux sur les DAT ont considérablement baissé, s'établissant à 4,08 % au premier trimestre 2024 contre 6,48 % au dernier trimestre de l'exercice précédent. Du côté des prêts, sur l'intervalle considéré, les taux se sont inscrits à 16,92 % en moyenne dans le système bancaire contre 15,83 % un trimestre auparavant. Cette augmentation des coûts du crédit a donné lieu à un élargissement du spread bancaire sur les opérations en gourdes, celui-ci passant de 9,36 % au quatrième trimestre de 2023 à 12,83 % au premier trimestre de l'exercice 2024.

Du côté des opérations en devises, les taux sur les dépôts à terme sont passés à 1,20 % au premier trimestre fiscal 2024, après 0,71 % au cours du trimestre précédent. S'agissant des taux débiteurs, de 10,42 % au quatrième trimestre de l'exercice antérieur, ces derniers se sont établis à 11,67 % au premier trimestre fiscal 2024. Le spread a conséquemment augmenté de 24 points de base d'un trimestre à l'autre, à 10,47 % au cours du trimestre sous étude.

7. PERSPECTIVES

Les perspectives économiques pour les prochains mois demeurent incertaines dans la mesure où la situation sécuritaire est déterminante dans la formation des anticipations des agents économiques. La forte dégradation observée depuis le mois de février 2024 en plus des conditions climatiques et les tensions géopolitiques au niveau de l'économie internationale risquent de fragiliser encore plus l'économie haïtienne. Au niveau de la production agricole, la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA) anticipe de bonnes conditions météorologiques à court terme, ce qui devrait être bénéfique pour la récolte de printemps. Une amélioration de la situation sécuritaire devrait faciliter une certaine reprise des activités de production des biens et services au niveau des entreprises qui n'ont pas subi des dommages importants. Une telle conjoncture serait propice à une plus grande perception du Trésor.

De plus, le maintien des efforts de mobilisation des ressources par l'État augurerait un desserrement des contraintes qui pèsent sur la politique monétaire. Ceci amènerait la Banque centrale à adopter une posture allant dans le sens d'un assouplissement des conditions monétaires, lequel serait favorable à la relance de l'économie.

NOTE SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE

1^{er} SEMESTRE DE L'EXERCICE FISCAL
2023-2024
(OCTOBRE 2023 - MARS 2024)

SPIH

